RÉUNION DU 27 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis en session ordinaire à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur André TIHY, Maire.

Etaient présents: Mmes DOINEL, DUHAMEL, DURAND F., DURAND M., FÉVRIER, PILLON, WILLIOT;

MM. BIHEL, DAVALLAN, INDRE, LEBLANC, LIHRMANN, QUESNEL, TIHY.

Absent excusé: M. MARIE (pouvoir à M. DAVALLAN).

Secrétaire de séance : M. QUESNEL

BUDGET 2024

La Commission de Finances qui s'est réunie le 22 mars 2024, propose au Conseil Municipal d'augmenter de 2 % les **Taux de Fiscalité Directe Locale**.

M. le Maire présente le **Budget Primitif 2024 de la Commune**, qui s'équilibre comme suit :

• Section de Fonctionnement

✓ Dépenses : 474 628,98 €✓ Recettes : 474 628,98 €

Section d'Investissement

✓ Dépenses : 280 469,00 €✓ Recettes : 280 469,00 €

Le Conseil Municipal:

- accepte le <u>Budget Primitif 2024 de la Commune</u> présenté par M. le Maire,
- décide d'augmenter de 2,5 % les <u>Taux de Fiscalité Directe Locale</u>.

QUESTIONS DIVERSES

M. LHIRMANN rappelle que le Conseil Municipal avait décidé en 2021 d'installer une boite à livres au niveau de l'ancienne agence postale, place de la Mairie. Avec Mme DUHAMEL, ils ont cherché plusieurs modèles sur catalogues, le prix étant assez élevé, ils proposent à M. DAVALLAN de la fabriquer. La boite à livre sera installée au niveau de l'école.

M. LIHRMANN informe le Conseil Municipal que Mme NAHON FAUCHIER, propriétaire de la parcelle, a fait poser une barrière sur le chemin d'accès au pont vert. L'accès est dorénavant INTERDIT.

Fin de séance à 19 h 45.